



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du sport

Question écrite n° 86376

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des sports sur la lutte contre l'homophobie dans le sport. Il souhaiterait connaître les actions qu'il mène en ce sens.

Texte de la réponse

Le secrétariat d'État aux sports, porteur des valeurs sociales et éducatives du sport, conduit une politique volontariste de prévention et de lutte contre toutes les formes de discrimination dans le sport. Dans le cadre de la Journée mondiale contre l'homophobie, le 17 mai 2010, la secrétaire d'État chargée des sports a rappelé la volonté ministérielle de lutter contre l'homophobie dans le sport. L'objectif est de faire évoluer les mentalités et les comportements du monde sportif en mettant en place un plan d'action pour la prévention de l'homophobie dans le sport. Ce plan d'action est structuré autour de six priorités : former : mise en place de modules de sensibilisation à la lutte contre l'homophobie dans la formation des éducateurs sportifs ; connaître : réalisation d'une enquête nationale sur la réalité de l'homophobie dans le sport ; écouter : faire connaître auprès du mouvement sportif, le numéro de la ligne d'écoute anonyme de SOS Homophobie ; rassembler : la secrétaire d'État est favorable à ce que le prochain regroupement relatif à la lutte contre l'homophobie du réseau FARE (Football Against Racism in Europe), qui s'implique aussi dans la lutte contre les discriminations et l'exclusion, puisse se tenir à Paris en 2011 ; s'engager : il sera proposé au Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et aux fédérations la signature avec l'État d'une charte contre l'homophobie dans le sport avec des engagements concrets ; soutenir : la lettre d'orientation 2011 du Centre national pour le développement du sport (CNDS) inclura la lutte contre l'homophobie dans le sport parmi ses priorités. Des soutiens financiers spécifiques pourront être apportés aux associations conduisant des projets à l'échelon local dans toutes les régions. Afin de faciliter la mise en oeuvre de ce plan de lutte contre l'homophobie, un groupe de travail rassemblant le secrétariat d'État aux sports, le mouvement sportif et les associations gaies et lesbiennes sera réuni en septembre 2010.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86376

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 août 2010, page 8698

Réponse publiée le : 5 octobre 2010, page 10988